

RESEAU
DOCUMENTS
D'ARTISTES

Réseau documents d'artistes
Fédération des Documents d'artistes
en

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Bretagne
Auvergne-Rhône-Alpes
Nouvelle-Aquitaine
Occitanie
La Réunion
Genève

DOCUMENTS
D'ARTISTES,
UN OUTIL
AU SERVICE
DE LA SCÈNE
ARTISTIQUE
TERRITORIALE



Provence- Alpes- Côte d’Azur
www.documentsdartistes.org

Bretagne
www.ddab.org

Auvergne- Rhône- Alpes
www.dda-ra.org

Nouvelle- Aquitaine
www.dda-aquitaine.org

Occitanie
www.ddaoccitanie.org

La Réunion
www.ddalareunion.org

Genève
www.dda-geneve.ch (site en cours de construction)

Date de première rédaction : septembre 2019
Mise à jour : octobre 2022 (sans liste actualisée des artistes)
© Réseau documents d’artistes

1 UN OUTIL DE VISIBILITÉ ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES DES TERRITOIRES 04

1.1. LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE DOCUMENTS D'ARTISTES 06

1.2. LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DE LA SÉLECTION 08

2 UNE RESSOURCE NUMÉRIQUE DE RÉFÉRENCE SUR LA CRÉATION CONTEMPORAINE 12

2.1. UNE DOCUMENTATION DYNAMIQUE ET EXPONENTIELLE 16

2.2. UNE COLLABORATION TOUT AU LONG DU PARCOURS ARTISTIQUE 16

Témoignage de Catherine Rannou, artiste 19

3 UN OUTIL DE SENSIBILISATION POUR TOUS LES PUBLICS 20

3.1. POUR LE GRAND PUBLIC 22

3.2. POUR LES ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, CHERCHEURS, SCOLAIRES 22

3.3. POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ART ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 22

3.4. LES MOYENS DE COMMUNICATION 23

Témoignage de Catherine Texier, co-directrice du FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine, co-présidente du réseau ASTRE 24

Témoignage de Stéphane Guglielmet, médiateur pour Art'cessible 25

4 UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL 26

4.1. LA RESSOURCE PROFESSIONNELLE 27

4.2. LA MISE EN RÉSEAU DES ARTISTES 27

Témoignage de Danièle Yvergniaux, directrice générale EESAB 31

Témoignage de Marianne Derrien, commissaire d'exposition 32

5 UN OUTIL ANCRÉ ET ADAPTÉ À SON TERRITOIRE 34

Témoignage de Véronique Traquandi, Chargée de mission Arts Visuels pour le Département des Bouches du Rhône 37

6 UNE STRUCTURATION SOUPLE 38

6.1. L'ÉCONOMIE ET LES RESSOURCES 40

6.2. LES PARTENARIATS 40

6.3. LOCALISATION DANS UN LIEU FÉDÉRATEUR 41

7 UNE INSCRIPTION AU SEIN D'UNE FÉDÉRATION, LE RÉSEAU DOCUMENTS D'ARTISTES 42

7.1. LE RÉSEAU DOCUMENTS D'ARTISTES ET SES MEMBRES, UN PRINCIPE DE COLLABORATION FORT 44

7.2. LA PLATEFORME ÉDITORIALE WWW.RESEAU-DDA.ORG 44

1

UN OUTIL DE VISIBILITÉ ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES DES TERRITOIRES

Documents d'artistes est un vecteur de découverte et de connaissance de la création contemporaine. Il s'agit d'une ressource documentaire numérique consacrée aux œuvres d'artistes visuels installés en région, diffusée largement et gratuitement auprès de tous les publics.

Documents d'artistes constitue un outil de soutien et d'accompagnement professionnel des artistes sur le long terme. À travers la documentation de leurs parcours artistiques, le site internet valorise aussi l'activité des lieux de production et de diffusion du territoire, stimulant la visibilité et le rayonnement de la scène artistique dans son ensemble. DDA développe ainsi une ressource sur laquelle les collectivités peuvent s'appuyer pour analyser et promouvoir la dynamique artistique territoriale.

DDA contribue à une meilleure identification, structuration et légitimité des différentes scènes artistiques. Centré sur la valorisation des œuvres, c'est un outil transversal qui s'adapte aux spécificités et aux besoins de chaque territoire, travaillant de manière complémentaire pour et avec l'ensemble de ses acteurs culturels.

DDA se développe sur plusieurs régions pour répondre aux besoins de visibilité et de reconnaissance de l'art contemporain. Les associations Documents d'artistes, actives à ce jour en Provence-Alpes-Côte d'Azur (depuis 1999), Bretagne (2009), Auvergne-Rhône-Alpes (2010), Nouvelle-Aquitaine (2012), Occitanie, La Réunion (depuis 2021) et le canton de Genève (depuis 2022) sont fédérées au sein du Réseau documents d'artistes, qui représente le travail de plus de 600 artistes vivant en France et développe diverses actions de diffusion et de communication, à l'échelle nationale et internationale.

À l'heure des recompositions et concertations dans le secteur des Arts visuels, de nouveaux territoires pourraient rejoindre le réseau inter-régional, afin d'élargir le champ d'actions au service d'un plus grand nombre d'artistes et de publics.

1.

Documents d'artistes est une ressource documentaire numérique éditorialisée, approfondie et en évolution constante, s'appuyant sur l'édition en ligne de dossiers artistiques monographiques. Réalisés en collaboration avec les artistes, ils sont composés de nombreux documents visuels et textuels représentant les œuvres et les parcours, et actualisés régulièrement pour suivre l'évolution des productions. Le site rassemble des artistes visuels représentatifs d'une pluralité de générations, de démarches et de pratiques, offrant un panorama diversifié sur la création contemporaine d'un territoire.

2.

Sa constitution relève d'un travail de fond sur la documentation et la diffusion de l'art contemporain sur internet et d'une méthodologie expérimentée. DDA positionne son activité dans un registre non commercial, strictement documentaire et artistique.

3.

DDA est dédié à une sélection d'artistes installés sur un territoire. Il s'inscrit dans un engagement à long terme et accompagne leur parcours dans la continuité à travers un ensemble d'actions et d'outils favorisant la visibilité et la circulation des œuvres. DDA contribue à une meilleure connaissance des artistes au niveau local, national et international. Il s'agit d'un service gratuit pour les artistes et pour les publics.

4.

DDA constitue une ressource professionnelle spécialisée sur les artistes visuels d'un territoire. Ses compétences peuvent être mobilisées par les collectivités et les structures culturelles afin de faciliter la découverte de démarches et d'œuvres dans le cadre de leurs prospections.

5.

DDA est inscrit dans l'écosystème des arts visuels. Travaillant en interaction avec les acteurs culturels, il favorise les échanges entre artistes, opérateurs et publics. DDA valorise les dynamiques du territoire, pour lequel il joue un rôle fédérateur. Des programmes "satellites" sont notamment développés en partenariat avec des acteurs culturels locaux, contribuant à la structuration et la professionnalisation de la scène artistique.

6.

DDA bénéficie du soutien de partenaires publics associés - État (DRAC) et Collectivités territoriales (Région, Départements, Métropoles, Villes), ainsi que de l'engagement de partenariats privés (financiers et techniques).

7.

Les missions sont assurées par l'engagement d'une équipe professionnelle salariée, dans le cadre d'une structure porteuse dévolue au projet DDA, qui s'inscrit dans une économie pérenne.

8.

Les associations DDA sont membres de la fédération inter-régionale Réseau documents d'artistes. À travers sa plateforme web éditoriale, la programmation d'actions de diffusion et d'accompagnement de l'ensemble des artistes, le Réseau dda fait rayonner les scènes territoriales à un niveau national et international. Par ailleurs, le Réseau dda est le garant de la bonne utilisation de l'appellation "Documents d'artistes" et du travail conduit par ses membres. Il est un espace de travail collaboratif et contributif.

1.2 LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DE LA SÉLECTION

DDA révèle la scène artistique établie sur un territoire et s'engage à la soutenir dans la durée. L'équipe spécialisée et réactive conseille les artistes dans la construction d'un outil de représentation et de diffusion de leur travail. Cette collaboration suivie constitue un véritable appui professionnel durant leur carrière. L'accompagnement des artistes sur le long terme est l'une des missions fondamentales de DDA.

Le fonds documentaire augmente en permanence, au rythme des nouvelles collaborations éditoriales. La sélection des artistes est un principe important, elle ne suit pas une ligne artistique mais est basée sur la volonté de construire une ressource généreuse et exigeante, représentative des spécificités de chaque scène territoriale. DDA représente ainsi un ensemble d'artistes extrêmement diversifié en termes de pratiques, générations, situations géographiques.

Chaque année, un appel à candidatures est adressé aux artistes visuels du territoire, sans restriction d'âge, de médium, de niveau de carrière ou de formation.

Un comité de sélection est invité à choisir parmi les candidats les nouveaux artistes qui rejoindront le fonds. Ce comité est composé de personnalités qualifiées et représentatives du secteur (artistes, commissaires d'exposition, responsables de structures de diffusion, institutionnels, partenaires, galeristes, collectionneurs, critiques...), qui contribuent ensemble à développer la qualité du fonds documentaire. La composition mixte du jury et son renouvellement garantissent une pluralité des regards, avec des professionnel.les de la région et extérieurs, des domaines public et privé, indépendants ou issus de structures culturelles de diverses échelles.

Les conditions de candidature sont les suivantes :

- vivre et travailler dans la région,
- mener une activité artistique professionnelle,
- travailler dans le champ de l'art contemporain,
- exposer régulièrement dans des lieux d'art contemporain en France et/ou à l'étranger.

DDA concerne tous les artistes visuels installés sur le territoire et dont la production est suffisamment engagée pour qu'une documentation conséquente leur soit consacrée. Le jury est attentif à la qualité, la cohérence et l'évolution de chaque démarche artistique. Il tend à évaluer l'intérêt pour l'artiste à disposer à ce moment de son parcours de cet outil.

A

ANTOINE D'AGATA, THIERRY AGNONE, ARTHUR AKOPY, HATEM AKROUT, ALFONS ALT, YUNA AMAND, LESLIE AMINE, OLIVIER AMSELLEM, DAVID ANCELIN, MAYA ANDERSSON, BENÔT ANDRO, DOMINIQUE ANGEL, PIERRE-OLIVIER ARNAUD, DRISS AROUSSI, JEAN-ADRIEN ARZILIER, CLAUDINE ASPAR, A.STELLA, FÉLICIA ATKINSON, JEAN-BAPTISTE AUDAT, GEORGES AUTARD

B

FABIENNE BALLANDRAS, DELPHINE BAILEY, GILLES BARBIER, ISA BARBIER, MARCO BARBON, VIRGINIE BARRE, JUDITH BARTOLANI, BASSERODE, BRIGITTE BAUER, OLIVIER BEDU, JEAN BELLISSEN, PIERRE BELOUÏN, BEN, GILLES BENISTRI, JESUS ALBERTO BENÍTEZ, EMMANUELLE BENTZ, STÉPHANE BÉRARD, C. BERDAGUER & M. PÉJUS, DAMIEN BERTHIER, HERVÉ BEUREL, ATELIER BL119, JULIEN BLAINE, JEAN-MARIE BLANCHET, VINCENT BONNET, ARIÈLE BONZON, ETIENNE BOSSUT, FOUD BOUCHOUCHA, JULIEN BOUILLON, CAROLINE BOUISSOU, LUDOVIC BOULARD LE FUR, KATIA BOURDAREL, ERIC BOURRET, CHRISTOPHE BOURSALT, RÉMI BRAGARD, HERVÉ BRÉHIER, JEAN-YVES BRÉLIVET, ARIADNE BRETON-HOURCQ, PASCAL BROCCOLICHI, DENIS BRUN, DOROTA BUCZKOWSKA, BENEDETTO BUFALINO, ANNA BYSKOV

C

OLIVIER CABLAT, GIUSEPPE CACCAVALE, MARTIN CAMINITI, VINCENT CARLIER, PATRICE CARRÉ, CLEMENTINE CARSBURG, PIERRE-LAURENT CASSIÈRE, DOMINIQUE CASTELL, LAURENCE CATHALA, GILBERT CATY, JEROME CAVALIÈRE, JEAN-JACQUES CECCARELLI, DOMINIQUE CERF, BAPTISTE CESAR, JULIE CHAFFORT, FRANCK CHALENDARD, DANIEL CHALLE, CAROLE CHALLEAU, COLIN CHAMPSAUR, YVES CHAUDOUËT, LUCIE CHAUMONT, MARC

CHEVALIER, ALEX CHEVALIER, BORIS CHOUVELLON, SYLVAIN CIAVALDINI, JULIEN CLAUSS, FRÉDÉRIC CLAVÈRE, JEAN-FRANÇOIS COADOU, ROLAND COGNET, FLORENT CONTIN-ROUX, JOHN CORNU, JOCELYN COTTENCIN, FABRICE CROUX, OLIVIER CROUZEL, BAPTISTE CROZE, GREGORY CUQUEL

D

CLAIRE DANTZER, CÉCILE DAUCHEZ, JEAN DAVIOT, ROBIN DECOURCY, S. DEJODE & B. LACOMBE, JONAS DELABORDE, JEAN-LOUIS DELBÈS, SABINE DELCOUR, JÉRÉMIE DELHOME, DIDIER DEMOZAY, JOHN DENEUVE, MARTINE DRAIN, MONIQUE DEREGIBUS, MARC DESGRANDCHAMPS, GILLES DESPLANQUES, NICOLAS DESPLATS, BRUNO DI ROSA, FRANÇOIS DILASSER, MARCEL DINAHET, ANKE DOBERAUER, GERHARD DOEHLER, FLORENCE DOLÉAC, NOËL DOLLA, ALAIN DOMAGALA, CÉLINE DOMENGIE, LAETITIA DONVAL, ANTOINE DOROTTE, CHRISTOPHE DOUCET, PHILIPPE DROGUET, MARIE DUCATE, CAROLINE DUCHATELET, ANTHONY DUCHÊNE, JEAN DUPUY, HOËL DURET, ANNE-MARIE DUROU, LENA DURR, LAURENT DUTHION, ÉRIC DUUCKAERTS

E

EDS COLLECTIF, BADR EL HAMMAMI, FRANCK EON, LAURIE-ANNE ESTAQUE, MAITETXU ETCHEVERRIA, MARC ETIENNE

F

YMANE FAKHIR, CHRISTELLE FAMILIARI, PHILIPPE FANGEAUX, PHILIPPE FAVIER, A. FAVRET & P. MANEZ, NICOLAS FÉDORENKO, JOFFREY FERRY, FRANÇOIS FEUTRIE, SIMON FEYDIEU, FRANCESCO FINIZIO, NICOLAS FLOC'H, GREGORY FORSTNER, JULIE C. FORTIER, ANDRÉ FORTINO, NIKOLAS FOURÉ, CHRISTELLE FRANCK, NAKACHE FRÉDÉRIC, LES FRÈRES RIPOULAIN, GERLINDE FROMMHERZ

G

JEAN-BAPTISTE GANNE, ANNE-VALÉRIE GASC, MARIE-ANITA GAUBE, B. GENÉE & A. LE BORGNE, LE GENTIL GARÇON, ALEXANDRE GÉRARD, KARIM GHELLOUSSI, DAVID GIANCATARINA, DELPHINE GIGOUX-MARTIN, C. GIRARD & P. BRUNET, VINCENT GOURIOU, CHARLES GOUVERNET, PASCAL GRIMAUD, JÉRÔME GRIVEL, BERTRAND GROSOL, OLIVIER GROSSETÊTE, MAUDE GRÜBEL, MARIUSZ GRYGIELEWICZ, JEAN-CLAUDE GUILLAUMON, ALEXANDRA GUILLOT, JULIEN GUINAND, DIANE GUYOT DE SAINT MICHEL

H

AÏCHA HAMU, JANE HARRIS, RON HASELDEN, RAUL HÉBRÉARD, IBAI HERNANDORENA, MICHEL HERRERIA, VIRGINIE HERVIEU-MONNET, SUZANNE HETZEL, MICHEL HOUSSIN, FRÉDÉRIC HOUVERT, CHOUROUK HRIECH, ERIC HURTADO, SUZANNE HUSKY, BETTINA HUTSCHEK

J

LINA JABBOUR, JEAN-BAPTISTE JANISSET, VINCENT-VICTOR JOUFFE, PASCAL JOUNIER TREMELO

K

KARIM KAL, JEAN-FRANÇOIS KARST, FRÉDÉRIC KHODJA, SHARON KIVLAND, PIOTR KLEMENSIEWICZ, JAN KOPP, GÉRALDINE KOSIAK, LAURENT KROPP, CARLOS KUSNIR

L

PIERRE LABAT, EDDIE LADOIRE, BENÔT LAFFICHÉ, JÉRÉMY LAFFON, GUY-ANDRÉ LAGESSE, FRÉDÉRIQUE LAGNY, NINO LAISNÉ, JEAN-BENOIT LALLEMANT, MAXIME LAMARCHE, THOMAS LANFRANCHI, PATRICK LANNEAU, MOHAMMED LAULI, HILDEGARDE LASZAK, MAGALI LATIL, JEAN LAUBE, FABRICE LAUTERJUNG, YVAN LE BOZEC, MARTIN LE CHEVALLIER, LAURENT LE DEUNFF, MARIE-FRANCE LE JEUNE, CAROLINE LE MÉHAUTÉ, STÉPHANE LE MERCIER,

HERVÉ LE NOST, ALAIN LE QUERNEC, SERGE LE SQUER, VIRGINIE LE TOUZE, ANNE LE TROTTER, ANGÉLIQUE LECAILLE, DELPHINE LECAMP, STÉPHANE LECOMTE, SANDRA LECOQ, AHRAH LEE, DAVID LEFEBVRE, JEAN-PHILIPPE LEMÉE, C. LEMESLE & J-P. ROUBAUD, ALEXANDRE LENOIR, ANDRÉ LÉOCAT, BRIAC LEPRÊTRE, FRANCK LESBROS, NATACHA LESUEUR, CHRISTIAN LHOPITAL, JULIETTE LIAUTAUD, JÉRÉMY LIRON, YVELINE LOISEUR, SANDRA LORENZI, EMMANUEL LOUISGRAND, MIREILLE LOUP, SAVERIO LUCARIELLO

M

ERIK M, KEIKO MACHIDA, ARNAUD MAGUET, MARION MAHU, ÉRIC MAILLET, STÉPHANIE MAJORAL, SÉBASTIEN MALOBERTI, PIERRE MALPHETTES, DAMIEN MARCHAL, CORINNE MARCHETTI, CELINE MARIN, GENEVIÈVE MARTIN, PASCAL MARTINEZ, NIHAL MARTLI, GEOFFROY MATHIEU, FLORENT MATTEI, AURÉLIEN MAUPLLOT, CATHERINE MELIN, FLORENT MENG, SOPHIE MENUET, ANDRÉ MÉRIAN, MOURAD MESSOUBEUR, MARIE-EVE MESTRE, ARIANE MICHEL, PASCALE MIJARES, JOHANN MILH, NICOLAS MILHÉ, OLIVIER MILLAGOU, GILLES MIQUELIS, AMANDINE MOHAMED-DELAORTE, ÉLODIE MOIRENC, ANITA MOLINERO, NICOLAS MOMEIN, RICHARD MONNIER, MATTHIEU MONTCHAMP, JOACHIM MONVOISIN, BENOÎT-MARIE MORICEAU, FLORA MOSCOVICI, SAMIR MOUGAS, DAVID MOZZICONACCI

N

HERVÉ NAHON, FRÉDÉRIC NAKACHE, FRÉDÉRIQUE NALBANDIAN, STÉPHANIE NAVA, PASCAL NAVARRO, JURGEN NEFZGER, EMMANUELLE NÈGRE, JEAN-MARC NICOLAS, NICOLAS NICOLINI, JEAN-FRANÇOIS NOBLE, OLIVIER NOTTELLET

O

RAJAK OHANIAN

P

BERNARD PAGÈS, MARINE PAGÈS, GÉRALD PANIGHI, YANNICK PAPAILHAU, LUDOVIC PAQUELIER, HERVÉ PARAPONARIS, JOHAN PARENT, FRANÇOIS PARIS, VINCENT PARONNAUD, RAPHAËLLE PAUPERT-BORNE, ANNE-MARIE PÊCHEUR, BRUNO PEINADO, ALEXANDRA PELLISSIER, STEVEN PENNANEAC'H, LAURENT PERBOS, LAURENT PERNEL, ÉMILIE PEROTTO, CLARA PERREAUT, ANNE PESCE, FLORENCE-LOUISE PETETIN, DIDIER PETIT, AURÉLIE PÉREL, MICKAËL PHELIPPEAU, SYLVIE PIC, YVES PICQUET, EVE PIETRUSCHI, NICOLAS PILARD, GUILLAUME PINARD, FLAVIE PINATEL, PASCAL PINAUD, NICOLAS PINCEMIN, BERNARD PLOSSU, ALAIN PONTARELLI, ANTJE POPPINGA, AMAURY POUDRAY, PASCAL POULAIN, FRANCK POURCEL, BERNARD POURRIÈRE, GILLES POURTIER, STÉPHANE PROTIC, SERGE PROVOST & THE GEORGE TREMBLAY SHOW, F. PUGNAIRE & D. RAFFINI

Q

MARC QUER

R

JEAN SIMON RACLOT, DAMIR RADOVIC, CHANTAL RAGUET, SLIMANE RAÏS, BABETH RAMBAULT, CATHERINE RANNOU, JOSUÉ Z. RAUSCHER, NOËL RAVAUD, FRANCIS RAYNAUD, OLIVIER REBUFA, EMMANUEL RÉGENT, MATHIEU RENARD, JEAN-XAVIER RENAUD, PIERRE-LIN RENIÉ, SYLVIE RENO, ETIENNE REY, JOHANN RIVAT, PASCAL RIVET, ALAIN RIVIÈRE, VÉRONIQUE RIZZO, PASCALE ROBERT, GUILLAUME ROBERT, MURIEL RODOLLOSSE, TILL ROESKENS, JEAN-PHILIPPE ROUBAUD, KARINE ROUGIER, SAMUEL ROUSSEAU, LISE ROUSSEL, NICOLAS RUBINSTEIN, JEAN-CLAUDE RUGGIRELLO, MANUEL RUIZ VIDA, DAVID RYAN

S

JEAN SABRIER, YVAN SALOMONE, MANUEL SALVAT, ERIK SAMAKH, BETTINA SAMSON,

JUSTIN SANCHEZ, LINDA SANCHEZ, MOUSSA SARR, JEAN-BAPTISTE SAUVAGE, SYLVIE SAUVAGEON, JULIA SCALBERT, YVES SCHEMOUL, KATARINA SCHMIDT, MATHIEU SCHMITT, LIONEL SCOCCIMARO, ELISE SENYARICH, LAURENT SEPTIER, YANN SÉRANDOUR, JÉRÉMIE SETTON, JOSÉE SICARD, BRUNO SILVA, IAN SIMMS, INGRID-MARIA SINIBALDI, YOAN SORIN, QUENTIN SPOHN, P. STAUTH & C. QUEYREL, STÉPHANE STEINER, MACIEK STEPINSKI, BERTRAND STOFLETH, SUSANNE STRASSMANN, KATRIN STRÖBEL, MASAHIRO SUZUKI, MICHÈLE SYLVANDER

T

EVA TAULOIS, CÉDRIC TEISSEIRE, ELVIA TEOTSKI, LAURENT TERRAS, JEAN-PAUL THAÉRON, MARIE THÉBAULT, XAVIER THEUNIS, JEAN-PAUL THIBEAU, JULIEN TIBERI, ANAÏS TOUCHOT, MURIEL TOULEMONDE, OLIVIER TOURENC, GÉRARD TRAQUANDI, YVES TRÉMORIN, SOLANGE TRIGER, WILSON TROUVÉ, THOMAS TUDOUX, MATHIAS TUJAGUE, PHILIPPE TURC, ANNE-SOPHIE TURION, JEANNE TZAUT

U

SYLVIE UNGAUER, SOFI URBANI

V

AUORE VALADE, NIEK VAN DE STEEG, FLORYAN VARENNES, ARNAUX VASSEUX, FRANÇOISE VERGIER, JEAN-LUC VERNA, GILLES VERNERET, ADRIEN VESCOVI, CHRISTIAN VIALARD, JACQUES VIEILLE, JOÃO VILHENA, EMMANUELLE VILLARD, JACQUES VILLEGÉ, AGNÉS VITANI, SÉBASTIEN VONIER

W

LUCY WATTS, DAVID WOLLE

Y

BRUNO YVONNET

Z

DAVID ZÉRAH, MENGZHI ZHENG, FRANCINE ZUBEIL

2

UNE RESSOURCE NUMÉRIQUE DE RÉFÉRENCE SUR LA CRÉATION CONTEMPORAINE

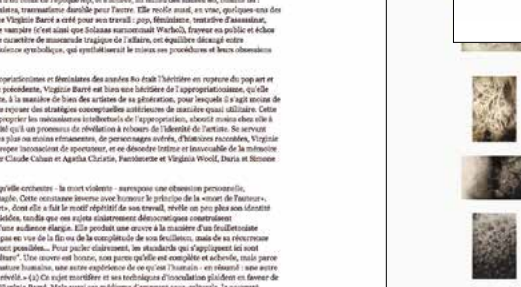
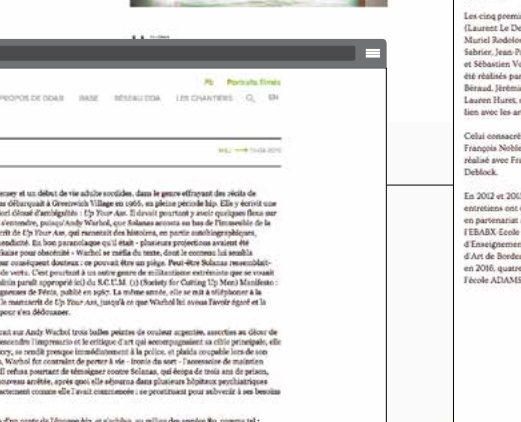
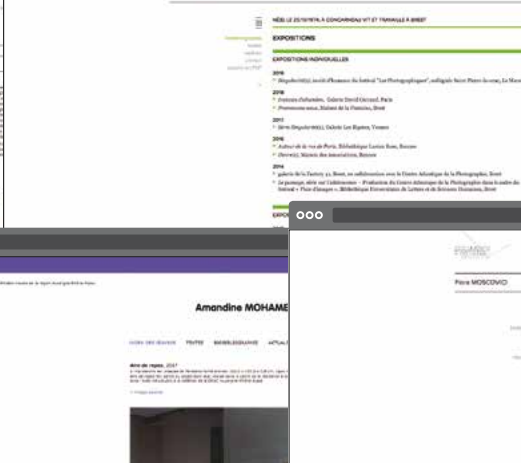
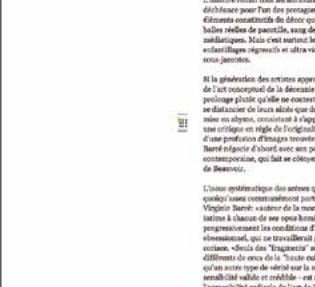
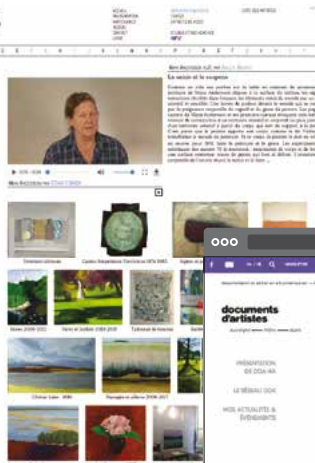
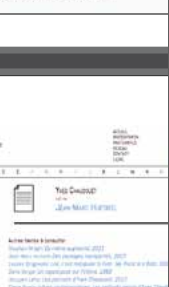
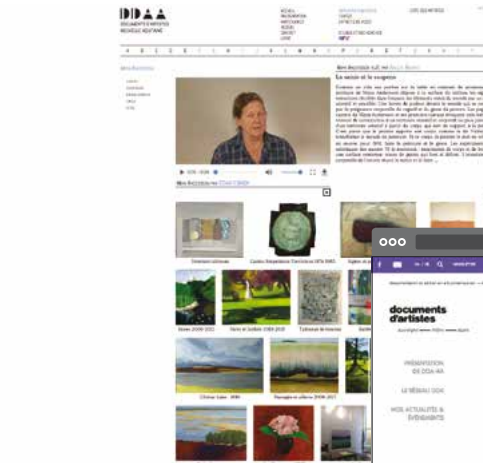
Acteur identifié des réseaux qui composent le champ de l'art, Documents d'artistes est une référence en matière de documentation de l'art contemporain sur Internet. La réflexion spécifique menée avec chaque artiste vise à offrir à tous publics un moyen généreux et dynamique d'accès aux œuvres, tout en proposant aux professionnels un outil de connaissance et de prospection précis, éditorialisé et référencé sur le web.

Le site Internet offre un espace ouvert et illimité de diffusion. Sa conception est essentielle, elle doit anticiper les besoins d'édition propres à chaque œuvre tout en proposant un environnement graphique adapté. Le fonds documentaire présente une ressource de plusieurs milliers d'images, de vidéos, de textes, etc.

Chaque dossier d'artiste regroupe un riche ensemble de contenus documentaires : des photographies des œuvres et des expositions, une bio-bibliographie, des textes d'introduction au travail et des textes critiques, des repères et champs de références, les coordonnées de l'artiste, ses actualités, etc.

Le principe de lisibilité des contenus préside, avec une charte graphique sobre, qui offre un cadre propice à la documentation des œuvres. L'ensemble des préconisations sur le site sont regroupées dans un livret, fourni par le Réseau dda sur les méthodes et outils pour la documentation artistique en ligne.

Un dossier contient en moyenne environ 250 images d'œuvres qui ont fait l'objet d'une sélection et d'une organisation visuelle spécifique. Sont également documentées les expositions, des œuvres dans l'espace public, des projets spécifiques, des éditions, collaborations, résidences, etc.

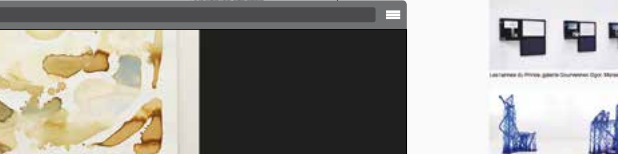
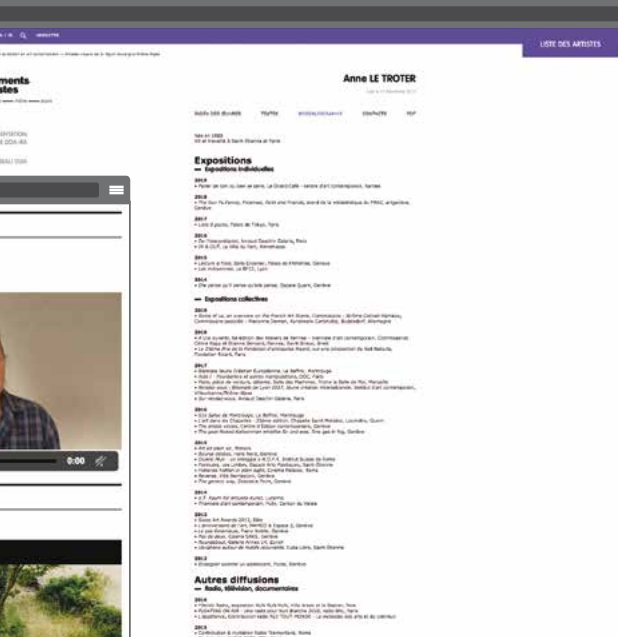
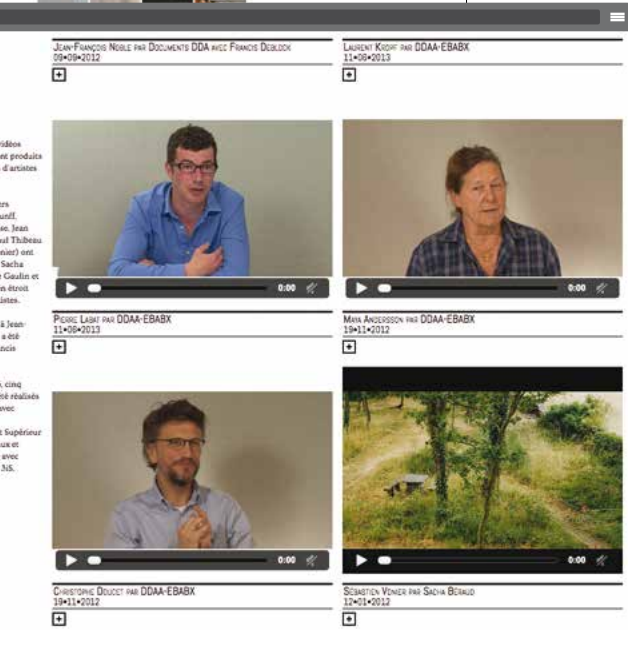
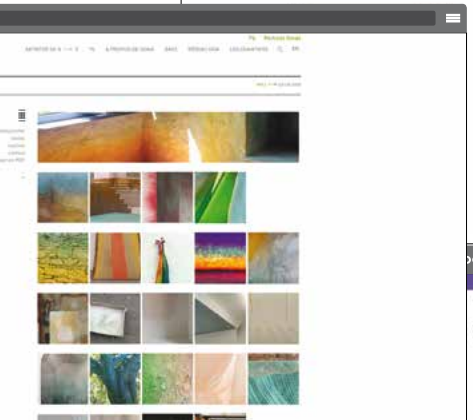


Les créations
présentées ici
par Documents
Acquiescent.

Les cinq premiers
(Laurent Le De
Muriel Rodière
Sabrier, Jean-P
et Sébastien Ve
été réalisés par
Béraud, Jérôme
Laurent Huret,
fin avec les an

Celui consacré
François Noblet
réalisé avec Fra
DeMok.

En 2012 et 2013
entraînent ont e
en partenariat
l'EBAD, Ecole
d'Essai de l'Ar
d'Art de hache
en 2016, qu'on
l'école ADAMS



2.1 UNE DOCUMENTATION DYNAMIQUE ET EXPONENTIELLE

S'enrichissant constamment de nouveaux dossiers d'artistes et de nouvelles pages actualisées, les sites rendent compte du renouvellement des productions et du développement des scènes artistiques. Documents d'artistes porte attention à la dynamique des scènes émergentes autant qu'à l'inscription d'artistes "historiques" ou en milieu de carrière présents sur le territoire.

Le travail documentaire accompagne le développement des productions dans la durée avec une exigence d'actualisation régulière des dossiers.

2.2 UNE COLLABORATION TOUT AU LONG DU PARCOURS ARTISTIQUE

L'une des spécificités de DDA tient en sa capacité à donner à lire le travail d'un grand nombre d'artistes aux démarches diverses. Chaque dossier fait l'objet d'un travail individuel avec l'artiste, selon une méthodologie éprouvée depuis de nombreuses années. Il est le résultat d'un dialogue pour proposer une documentation structurée et précise, en adéquation et au service des œuvres. L'équipe apporte son regard et ses compétences pour déterminer l'architecture du dossier, le choix et la structuration des documents, le mode de présentation des œuvres, etc. Ainsi, chaque dossier est une proposition éditoriale, envisagée comme un catalogue monographique évolutif.

Par la documentation rétrospective et actualisée, des actions de diffusion, ainsi qu'un appui dans la communication, l'équipe travaille au quotidien et dans la durée auprès des artistes. DDA est un interlocuteur privilégié de l'artiste durant son parcours et ses différentes phases de travail, du processus de recherche à la monstration, en passant par des moments de questionnement, d'évolution, de mobilité, de réorientation. Par son réseau, DDA peut également accompagner la mobilité des artistes s'installant sur un autre territoire.

QUELQUES CHIFFRES EN 2019

DDA Auvergne-Rhône-Alpes
Contenus en ligne sur dda-ra.org :

- ◇ 80 dossiers d'artistes publiés depuis 2010
- ◇ plus de 18 000 images
- ◇ 8 000 œuvres documentées
- ◇ 1 100 expositions
- ◇ 600 textes
- ◇ 310 éditions
- ◇ 260 vidéos
- ◇ 60 œuvres dans l'espace public



Jan Kopp, *Utopia House*, Mulhouse-Lyon, 2016-2019
Oeuvre itinérante conduite par Jan Kopp avec des étudiants
Projet porté par La Kunsthalle Mulhouse - Ville de Mulhouse - Lycée St Joseph de Cluny,
Mulhouse - Lycée des Métiers du BTP Gustave Eiffel, Cernay - Fondation Bullukian, Lyon

MAJ → 0.00000



AGENCE INTERNATIONALE



ARCHITECTURES



INVENTAIRE 3



CARTOGRAPHIES



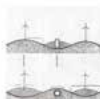
VIDEOS



PHOTOGRAPHES



ESPACES PUBLICS



PUBLICATIONS

Témoignage de

CATHERINE RANNOU

Artiste dont le travail
est documenté sur ddab.org

“

L'expérience de travail avec l'équipe de DDAB est pour moi très passionnante. J'y trouve un véritable engagement vis à vis des artistes, avec une volonté de montrer fidèlement leur travail en profondeur, pour donner des clefs de lecture à la fois sensibles et conceptuelles. Ce site est important pour les artistes, car un choix est effectué, avec un regard ciselé, gage de qualité, de personnalisation.

Le site de DDAB ne peut être comparé aux sites individuels des artistes, le fait de montrer son travail au sein d'une "communauté" est important. C'est un espace collectif de consultation d'œuvres, d'esquisses, choisies par le regard de DDAB. L'échelle territoriale permet aussi de connaître le travail des autres artistes, au hasard des actualisations du site, des nouveaux venus, etc. DDAB incite à rapprocher les artistes éparpillés, particulièrement ceux des espaces ruraux qui n'ont que très peu d'occasion de rencontre, d'information dans leur domaine très spécifique. DDAB est un espace complémentaire indispensable, ouvert 24h/24, disponible. [...]

”

3

UN VECTEUR DE SENSIBILISATION POUR TOUS LES PUBLICS

Documents d'artistes constitue :

- un outil de médiation,
d'information et de
découverte pour tous
publics.**
- une ressource
professionnelle pour
les collectivités
territoriales,
les mécènes, les
collectionneurs,
les fondations, les
entreprises, etc.**
- une base de réflexion
et de prospection pour les
professionnels du milieu
de l'art.**
- un moyen de recherche
pour les étudiants,
les médiateurs, les
documentalistes,
les critiques d'art,
les journalistes, les
commissaires d'exposition
et responsables de lieux
de diffusion, etc.**

La démarche de DDA se trouve au croisement de la documentation et de la communication. Il s'agit de favoriser l'accessibilité à l'art d'aujourd'hui et son rayonnement. DDA est une porte d'entrée dans la création contemporaine pour un large public. C'est aussi l'endroit d'un approfondissement de la connaissance des œuvres et du parcours des artistes. Le site s'adresse aux amateurs comme aux professionnels de l'art. Sans se substituer à la rencontre directe avec les œuvres, il permet de découvrir des artistes, de situer leurs parcours et contextes de production. En valorisant la dynamique artistique territoriale, DDA stimule la fréquentation des lieux de diffusion et l'intérêt pour l'art contemporain.

3.1 POUR LE GRAND PUBLIC

Les sites peuvent susciter l'intérêt de nouveaux publics (jeunes et adultes) pour l'art. DDA participe à la transmission démocratique des savoirs en offrant une lecture dynamique et claire des œuvres contemporaines dans leur diversité. DDA donne accès à un maximum d'informations sur les démarches artistiques et peut ainsi prolonger l'expérience de visites d'expositions et la rencontre avec les œuvres.

3.2 POUR LES ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, CHERCHEURS, SCOLAIRES

Dans le cadre de programmes de formations, conférences, workshops et suivis individualisés, DDA intervient régulièrement auprès d'étudiants en écoles d'art, dans le cadre de la professionnalisation et sur la documentation artistique. D'autres interventions pédagogiques et de formation professionnelle sont également menées :

- ◇ auprès des artistes, notamment dans le cadre de la formation continue,
- ◇ des étudiants des écoles préparatoires, universités,
- ◇ des enseignants en arts plastiques ou éducation socio-culturelle,
- ◇ des collégiens, lycéens dans le cadre de projets d'Éducation artistique et culturelle (EAC)...

QUELQUES CHIFFRES EN 2019

BASE
base.ddab.org
Module documentaire
développé en 2013 par
DDAB en partenariat avec
l'EESAB

- ◇ 146 jeunes diplômés des écoles d'art documentés

3.3 POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ART ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DDA est utilisé par de nombreux acteurs culturels pour découvrir des œuvres, approfondir leur connaissance des artistes, suivre l'évolution des parcours et informer leur public. Une démarche soutenue de communication est assurée auprès des professionnels de l'art. DDA se met régulièrement au service de collectivités ou de structures programmatrices afin de les aider dans leur prospection pour des projets spécifiques (expositions, résidences, commandes publiques, etc.).

QUELQUES CHIFFRES EN 2019

DDA PACA
documentsdartistes.org

- ◇ 250 dossiers d'artistes en ligne depuis 2000
- ◇ 90 000 visiteurs par an circulent sur le site soit une moyenne mensuelle de 7 500
- ◇ 627 700 pages vues
- ◇ Consultations à 70% de France (dont 35% Ile-de-France et 25% PACA) et à 30% de l'étranger (dont USA, Belgique, Suisse)

Des partenariats de diffusion sont régulièrement menés (événements publics, actions de mise en relation (visites d'ateliers, accompagnement critique, projets de recherche).

3.5 LES MOYENS DE COMMUNICATION

DDA développe des outils de communication pour faire connaître son travail éditorial. Des actions de présentation de l'outil et des ressources sont régulièrement menées, notamment par le biais de rencontres publiques.

Les actualités des artistes sont relayées sur le site en région et sur le site du Réseau dda.

Des espaces de consultation sont mis en place sur certains lieux et dans le cadre d'événements publics. Les dossiers des artistes en ligne ou certains contenus (dossiers Pdf, CV, films...) sont utilisables par les lieux de diffusion pour une mise à disposition des publics.

DDA communique à travers une newsletter régulière et les réseaux sociaux. Des échanges de liens web avec d'autres sites professionnels sont sollicités pour optimiser le référencement.



À la rencontre de l'art contemporain, projet EAC coordonné par DDA NA avec l'artiste Jean-Marie Blanchet, classes de Seconde et Terminale L, Lycée Val de Gatonne, Marmande, année scolaire 2015-2016

CATHERINE TEXIER

Co-directrice du FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine
et co-présidente du réseau ASTRE

“

Difficile d'imaginer le paysage des arts visuels sans Documents d'artistes. Au-delà des ressources critiques et scientifiques si précieuses pour la création contemporaine et sa diffusion, la mise en relation des artistes, des professionnels indépendants (critiques, commissaires) avec les acteurs de la production et de la diffusion de l'art, DDA crée une dynamique à la fois territoriale et nationale au service des parcours professionnels des artistes.

La prospection minutieuse et rigoureuse réalisée sur le territoire permet aux artistes de bénéficier d'une étape essentielle dans leur parcours professionnel.

Le regard critique, la collecte des données liées à leur démarche, l'aide à l'écriture des premiers textes, tout cet accompagnement facilite la diffusion de la singularité de leur démarche artistique auprès des autres acteurs du monde de l'art et crée souvent la première rencontre.

Au sein du FRAC-Artothèque, je vois l'ensemble des métiers, direction artistique, régie, collection, médiation, utiliser les ressources numériques publiées par DDA.

Elles sont un point d'appui constant, accessibles facilement par tous en tout point du territoire. En quelques années, le travail de DDA est devenu une référence pour les professionnels des arts plastiques.

Par ailleurs, DDA Nouvelle-Aquitaine est un des membres fondateurs du réseau ASTRE. Participant actif de l'écriture et de la mise en œuvre du contrat de filière arts visuels, l'association est autant une interface agile entre les artistes et les membres du réseau, qu'un acteur politique agissant pour une communauté artistique.

”

Témoignage de

STÉPHANE GUGLIELMET

Artiste et médiateur de la galerie ambulante
fondée par l'association Art'cessible

“

L'utilisation de Documents d'artistes est pour moi un complément d'information, un supplément de nourriture culturelle. Dans le projet de rencontres-ateliers menés depuis plusieurs années avec l'association Art'cessible, les publics sont souvent éloignés de l'offre culturelle de part leur situation géographique ou sociale. Dans un premier temps, les publics découvrent l'exposition de façon libre. Puis nous nous regroupons pour un échange de parole et comprendre le sens de l'exposition présentée.

C'est dans un deuxième temps que se fait la passerelle avec le site de Documents d'artistes. Dans une salle de classe, un centre social, une association partenaire... nous sommes face à un écran qui diffuse les pages de Pierre Malphettes, Claire Dantzer, Stéphane Bérard, Jean-Baptiste Ganne, Bernard Plossu, Marie Ducaté, Francesco Finizio. Mieux les connaître, savoir qui sont ces artistes qui intriguent notre curiosité, comprendre leur démarche artistique afin de mieux argumenter le "j'aime, j'aime pas" à travers les pages du site. Plus tard, dans un cadre personnel ou familial, les publics pourront poursuivre leur curiosité en allant sur Documents d'artistes.

”

4

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

4.1 LA RESSOURCE PROFESSIONNELLE

La bonne connaissance de la scène artistique territoriale et de ses acteurs permet à DDA, aux côtés des institutions, de jouer un rôle d'intermédiaire entre artistes et professionnels du secteur (conseils, mises en relations, relais d'information et de communication...). DDA constitue ainsi un outil d'interconnaissance professionnelle.

L'engagement dans la durée, doublé de l'ancrage territorial, permet à DDA de contribuer à l'expertise à l'échelle du territoire. La stabilité des équipes en régions renforce cette capacité à avoir une bonne appréhension de la scène artistique. Ainsi, DDA est régulièrement sollicité pour participer à divers comités et jurys (1%, résidences, comités de pilotage de projets artistiques, aide à la création...).

4.2 LA MISE EN RÉSEAU DES ARTISTES

Le Réseau documents d'artistes déploie un ensemble d'actions pour renforcer l'accompagnement professionnel des artistes : visites d'ateliers, commandes de textes à des critiques d'art, projets de recherche et de diffusion, productions documentaires (invitations éditoriales, focus sur des œuvres, carnets de résidences, collection d'entretiens vidéos, etc.).

L'efficacité de DDA se joue à plusieurs endroits en fonction des parcours. Les actions menées tendent à mettre en relation les artistes avec des professionnels prescripteurs, dans différents buts :

♦ **Soutenir et valoriser les artistes** en produisant une information maîtrisée sur leur travail, ainsi qu'en leur offrant des possibilités de nouvelles rencontres professionnelles. Il s'agit pour certains artistes de sortir d'une forme d'anonymat pour interpeller sur leur travail. L'attention portée aux différentes pratiques et au territoire dans son ensemble, permet de créer des ponts entre des artistes a priori éloignés. Être présents sur le site, inclus dans les actions, peut générer un sentiment d'appartenance à une communauté qui, pour certains artistes isolés, peut être bénéfique.

Documents d'artistes est un activateur de réseau

◇ **Favoriser l'invitation d'artistes** dans le cadre d'expositions, résidences, événements, commandes, etc. Les professionnels utilisent DDA comme moyen de prospection. Si la concrétisation directe de projets est difficilement quantifiable, les retours d'expériences des artistes et des professionnels sont significatifs, ils témoignent d'une efficacité de l'outil au bénéfice de tous.

Documents d'artistes est prescripteur

◇ **Suivre les démarches artistiques**

Les professionnels et les collectivités peuvent suivre l'évolution du travail des artistes à travers DDA et en approfondir leur connaissance.

Le site est un moyen d'opérer une veille active sur une production, un processus de recherche, qui peut constituer une étape préalable à la rencontre.

Documents d'artistes accompagne les parcours

◇ **Porter un regard critique sur le travail**

La collaboration documentaire, ainsi que la mise en relation des artistes avec des critiques d'art et des commissaires d'exposition, permettent de nourrir la recherche. Ces échanges productifs amènent des mises en perspectives importantes pour le questionnement et l'évolution des démarches artistiques.

Documents d'artistes accompagne le développement du travail

◇ **Familiariser des professionnels avec une scène, un territoire**

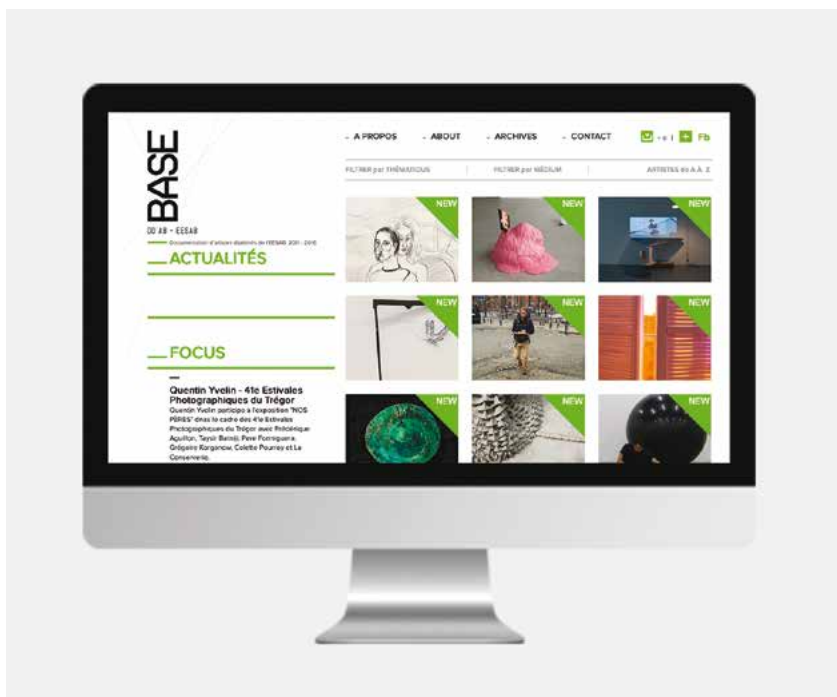
Les sites et actions de DDA ont aussi pour objectif de mettre en valeur des scènes artistiques, de les croiser, de promouvoir des initiatives locales et d'impulser de nouvelles dynamiques professionnelles sur le territoire.

Documents d'artistes participe à la vitalité des scènes artistiques

◇ **Informers les artistes**

DDA développe des ressources pour les artistes en relayant des appels à candidatures et informations émanant des collectivités et du réseau professionnel.

Documents d'artistes est une ressource professionnelle



Témoignage de

DANIÈLE YVERGNIAUX

Directrice générale EESAB – Ecole européenne supérieure
d'art de Bretagne Brest – Lorient – Quimper – Rennes

“

Dès la création de Documents d'artistes en région PACA en 1999, alors que j'étais directrice d'un centre d'art (le Parc Saint-Léger à Pouques-les Eaux), j'ai utilisé cet outil pour la prospection artistique, et j'ai beaucoup apprécié la présentation, l'exhaustivité des informations et la qualité des images en particulier. Il y avait là enfin un outil inédit, accessible, très clair, au service des artistes, des professionnels mais aussi de tous les amateurs d'art contemporain. Quand DDAB s'est créé en Bretagne en 2009, j'étais alors directrice de l'école d'art de Quimper. L'EESAB était en préfiguration avec l'association des écoles supérieures d'art de Bretagne. Nous avons eu une première expérience de collaboration en confiant à Christine Finizio une mission de recherche sur les ancien·nes diplômé·es des écoles d'art de Brest, Lorient, Quimper et Rennes qui a permis de constituer une première documentation commune sur l'insertion professionnelle de nos étudiant·es. De cette première collaboration est né en 2013 le projet du site BASE, associé au site DDAB, qui nous permet aujourd'hui de donner une visibilité aux diplômé·es des 4 sites à travers une documentation qu'ils/elles maîtrisent et actualisent eux-mêmes. Aujourd'hui, ce sont 146 dossiers qui sont ainsi accessibles au public, et donnent à voir la scène artistique émergente issue de notre établissement. C'est une très grande chance de pouvoir bénéficier du professionnalisme et de la qualité offerte par l'équipe de DDAB, pour les jeunes artistes, mais aussi pour notre école et son rayonnement. De plus, les jeunes artistes installés en Bretagne qui développent leur pratique peuvent ensuite accéder au site DDAB (après avis positif du comité de sélection), aux côtés des artistes confirmés.

”

MARIANNE DERRIEN

Commissaire d'exposition indépendante, critique d'art
et vice-présidente de C-E-A, association française des
commissaires d'exposition

“

J'ai pris connaissance de DDA grâce à ma participation à un Meet-up à Marseille en 2016. De l'espace du site Internet à la rencontre à l'atelier, j'ai très vite pris conscience de l'importance du Réseau DDA, tant par la mise en lien que par le fait de favoriser le dialogue entre artistes et critiques/commissaires. Plus qu'un dispositif, cette action concrète confirme la nécessité d'accompagner les rencontres et de créer un terrain d'échanges qui est souvent long et complexe à mettre en place. Faciliter et susciter la rencontre et la découverte, quel beau programme ! J'ai eu, à la suite des Meet-up, l'occasion d'exposer le travail de Flora Moscovici, d'Ahran Lee, ou encore de Noël Dolla ou Aïcha Hamu. Tel un "coup de projecteur", DDA facilite la prospection et met en lumière la diversité et la richesse des pratiques via un ancrage territorial à travers les lieux de résidences, d'expositions et les ateliers. De l'école à l'inscription d'un artiste dans le territoire, il est nécessaire d'avoir un repère, une interface, un intermédiaire pour susciter et encourager ces rencontres. Aussi, en tant que vice-présidente de C-E-A, j'ai le plaisir de voir éclore plusieurs projets et collaborations entre nos deux associations, qui contribuent à la mobilité des membres et à une meilleure visibilité de nos actions respectives. Set Up est un événement annuel qui rend visible et lisible la rencontre qui a eu lieu entre commissaires et artistes, qui se choisissent pour partager une partie de leurs réflexions sous la forme d'une restitution à Paris et d'un texte critique. La mobilité et le partage sont au cœur de ce projet qui permet d'asseoir une véritable alliance et une reconnaissance entre auteurs.

”



Vue de la visite d'atelier de Nicolas Nicolini, Meetup #12, Marseille
Avec Frank Lamy, Valérie Mazouin, Nanda Janssen, Marianne Dettien



Vue de la performance *Block Mountain* de David Ryan,
Maddara Smith et Francesca Zappia
Set-up #2, 5 juillet 2019, L'ahah, #Griset, Paris

5

UN ACTEUR ANCRÉ ET ADAPTÉ À SON TERRITOIRE

DDA s'inscrit dans l'écosystème des arts visuels, aux côtés des écoles d'art, des opérateurs institutionnels ou privés, des producteurs, diffuseurs, résidences, collections, qui jalonnent l'ensemble de l'activité artistique.

DDA agit sur le territoire en complémentarité avec les structures existantes, dans le cadre des politiques de soutien à la création, la diffusion et la professionnalisation. En plus de la représentation des artistes durant tout leur parcours, des programmes satellites sont développés par chaque DDA en fonction des besoins du territoire et des opportunités de partenariats. Ils s'appuient sur les ressources et compétences des équipes dans le champ de la diffusion, la communication et la formation, constituant une part de ressources propres ponctuelle ou régulière.

Par la mise en œuvre d'actions spécifiques à chaque région, DDA contribue ainsi, avec d'autres opérateurs, à la structuration de la scène artistique et à sa professionnalisation. Dans le cadre des concertations régionales, DDA se mobilise dans la co-construction avec les acteurs du territoire. DDA participe à l'ensemble des ateliers de travail autour de la structuration de la filière et s'engage sur les grands chantiers prioritaires définis dans les politiques culturelles.

DDA joue un rôle fédérateur notamment à l'heure des recompositions territoriales. En synergie avec la programmation de lieux d'expositions ou lors de manifestations (Week-end de l'art contemporain, Biennales, Salons, etc.), des collaborations sont régulièrement activées.

De plus, DDA renforce la visibilité de projets développés avec des artistes des fonds sur des territoires éloignés des centres artistiques en documentant les actions et les œuvres réalisées dans ces contextes pour lesquels il existe peu d'outils de communication dédiés (résidences en milieu rural, festivals...). DDA participe ainsi à la dynamique et à la visibilité du territoire et contribue à la mise en valeur du patrimoine artistique régional.

Quelques exemples:

- Meet-up, visites d'ateliers d'artistes et lieux de diffusion permettant à des commissaires d'expositions français et étrangers de découvrir les scènes artistiques en régions ;
- expositions, conférences, événements publics ;
- publication de revues en ligne, productions éditoriales, portraits filmés ;
- sites diffusant le travail de jeunes artistes issus des écoles d'art de la région ;
- modules de formation pour les étudiants des écoles d'art, universités... ;
- sessions de formation professionnelle (artistes, bénéficiaires du RSA, etc.) ;
- programmes d'Éducation Artistique et Culturelle et actions pédagogiques pour scolaires ;
- visites d'ateliers d'artistes et rencontres tous publics ;
- accompagnement critique et documentaire de résidences d'artistes sur le territoire.

Tatologie #2, Le Gentil Garçon, 2010
1% artistique pour le groupe scolaire Mélizan-Fiolle-Puget, Marseille
œuvre documentée sur dda-ra.org



Témoignage de

VÉRONIQUE TRAQUANDI

Chargée de mission Arts Visuels pour
Le Département des Bouches-du-Rhône

“

Le Département des Bouches-du-Rhône est l'un des partenaires historiques de Documents d'artistes. Outre le fait que cette association et ses activités viennent combler les axes « d'aide à la diffusion » que le Département a mis en place concernant sa politique culturelle (mission non obligatoire) et plus particulièrement les arts plastiques (aide à l'édition de catalogue, aide aux lieux et structures de monstration, aide à la médiation auprès de public adulte et adolescent), l'intérêt premier de sa participation vient du fait que la collectivité peut, grâce à cette base de données, remplir une de ses missions légales qui est « la solidarité » et notamment envers les artistes plasticiens et photographes bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active). En effet, cette base de données permet de donner aux artistes un outil de travail et de professionnalisation important. De plus, en élargissant ses fonctions (invitations aux commissaires et critiques d'art), DDA devient un véritable tremplin en sollicitant des rencontres de professionnels prescripteurs, nécessaires au développement et à la carrière des artistes. Pour répondre à la demande de valorisation de la politique active de soutien aux Arts plastiques du Département, DDA a élargi ses rubriques à la documentation des œuvres réalisées dans le cadre du 1% artistique. Cette initiative, ainsi que la rubrique "Collaborations passées" qui regroupe les artistes ayant déménagé, ayant cessé leurs activités ou les artistes disparus, constitue la mémoire d'un territoire. En matière mémorielle, le Département y trouve aussi son compte car une de ses missions obligatoires est la conservation d'archives départementales. DDA est un observatoire efficient d'une scène et porte depuis sa création la mémoire de tout un territoire. Dans ce cadre, l'outil permet à des chercheurs en histoire de l'art de trouver des informations importantes sur la nature même de la création à l'échelle d'un territoire.

”

6

UNE STRUCTURATION SOUPLE

À ce jour, chaque DDA en région est une structure dédiée au projet, fondée en association Loi 1901, avec un conseil d'administration propre et une équipe salariée autonome et totalement dévolue aux missions de DDA. Les statuts des DDA existants sont similaires.

Chaque association s'engage dans le respect des méthodes et des enjeux fondamentaux DDA, définis dans une charte et un règlement d'usage. La documentation et l'accompagnement des artistes sur le long terme sont les moteurs de l'action, ils prévalent à toutes autres activités.

L'appellation "Documents d'artistes" est déposée à l'INPI et protégée, son usage est soumis à l'autorisation du Réseau dda.

Les associations DDA en régions sont les membres fondateurs de l'association Réseau documents d'artistes, en tant que personnes morales. Elles sont représentées dans le conseil d'administration par leurs directeurs.rices respectifs. Le Réseau dda et ses structures membres travaillent en étroite coopération.

6.1 L'ÉCONOMIE ET LES RESSOURCES

DDA fonctionne par l'engagement d'une équipe professionnelle, composée au minimum de deux salarié.e.s à temps plein: le.a Coordinateur.rice / Directeur.rice artistique et administratif.ve, qui conduit la construction et le développement du projet et le.a Chargé.e d'édition web qui assure le travail de documentation, d'édition en ligne et de communication.

L'effectif doit être considéré en fonction de l'ensemble des missions, denses et polyvalentes, et de l'augmentation du volume d'activités dans le temps. L'échelle des grandes régions nécessite notamment d'adapter les ressources humaines. L'expérience spécialisée développée par les équipes s'avère essentielle pour assurer sur le long terme un travail de qualité au service des artistes et des publics.

Pour mener à bien ses missions, DDA a aussi recours à des prestataires et collaborateurs extérieurs (comptabilité, hébergement et infogérance serveur, développement web, graphisme). Un budget spécifique est dévolu au site internet (création, maintenance et développements). Autres postes de dépenses à considérer: la communication, les locations et charges, l'équipement informatique et mobilier, le matériel administratif, les frais de missions et déplacements.

6.2 LES PARTENARIATS

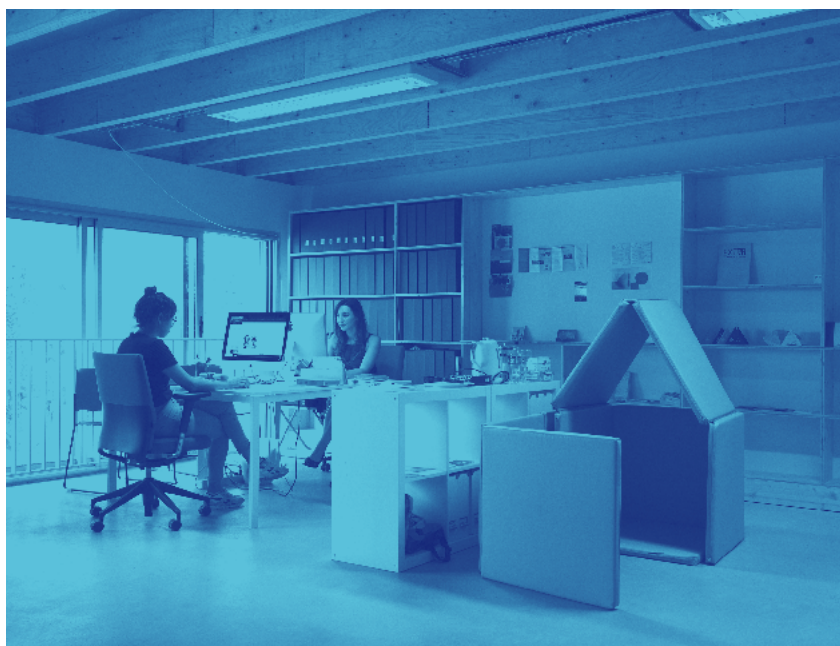
Chaque DDA reçoit le soutien de la DRAC et de la Région de son territoire, ainsi que d'un ensemble de collectivités territoriales (départements, métropoles, villes, etc.). L'équilibre entre les partenaires publics dépend de la manière dont les compétences culturelles et les politiques s'articulent sur le territoire. DDA met également en place des partenariats privés (financiers et/ou techniques) et développe un ensemble de propositions sous forme de prestations, nécessaires à l'équilibre de son budget.

L'engagement d'un ensemble solide et pérenne de partenaires est indispensable pour assurer la stabilité de fonctionnement et permettre une dynamique d'évolution des activités.

6.3 LOCALISATION DANS UN LIEU FÉDÉRATEUR

L'implantation du lieu de travail de DDA au sein d'une structure existante et/ou dans des locaux collectifs permet une mise en réseau optimisée, une mutualisation des rencontres, expériences et collaborations.

Pour exemple: DDA PACA est installé à la Friche la Belle de Mai à Marseille, membre fondateur de la SCIC Friche la Belle de Mai et était membre du CA du Cartel (associations arts visuels à la Friche) ; DDAB est situé dans le bâtiment de Passerelle Centre d'art contemporain à Brest avec lequel sont développés plusieurs partenariats ; DDA-RA a été accueilli à l'IAC de Villeurbanne et partage aujourd'hui des ateliers d'artistes gérés par l'ADÉRA à Décines ; DDA-NA est habitant et administrateur de la Fabrique POLA à Bordeaux.



Vue du bureau de Documents d'artistes Nouvelle-Aquitaine, Fabrique Pola, Bordeaux © Benoît Carry

7

UNE INSCRIPTION AU SEIN D'UNE FÉDÉRATION : LE RÉSEAU DOCUMENTS D'ARTISTES

Créé en 2011 par les associations DDA existantes en Paca, Bretagne, Rhône-Alpes et Aquitaine, le Réseau documents d'artistes réunit ses membres au travers de sa plateforme web et par la mise en œuvre de projets visant à stimuler la visibilité des artistes à un niveau national et international.

Les programmes professionnels comme les Meet-up, visites d'ateliers inter-régions et en zones rurales, ou encore les événements de diffusion co-produits en partenariat avec des réseaux nationaux, sont des propositions complémentaires apportées par le Réseau dda aux artistes, en plus du travail continu de mise en relation avec les acteurs et prescripteurs du secteur de l'art contemporain.

Le Réseau dda reçoit le soutien du ministère de la Culture - Direction générale de la création artistique. Il est également membre du Cipac, fédération des professionnels de l'art contemporain et partenaire du Centre national des arts plastiques pour le renseignement de fiches biographiques bilingues sur les artistes.



7.1 LE RÉSEAU DOCUMENTS D'ARTISTES ET SES MEMBRES, UN PRINCIPE DE COLLABORATION FORT

La fédération est un espace de travail collaboratif et contributif rassemblant les associations Documents d'artistes membres autour d'une charte et d'un règlement d'usage. Elle est garante de la bonne utilisation de l'appellation "Documents d'artistes" et des méthodes de travail liées à la documentation artistique numérique développée par ses membres fondateurs. Elle est une ressource commune, entretenue et développée par ses membres, qui s'enrichit des particularités du travail réalisé dans chaque région.

Le Réseau documents d'artistes s'est créé autour de l'envie de coopérer, de partager et de travailler collectivement à son développement territorial. Ouvert aux collaborations, il accompagne les porteur·euse·s de projets et les professionnel·le·s pour le développement de nouvelles structures Documents d'artistes en régions.

7.2 LA PLATEFORME ÉDITORIALE : WWW.RESEAU-DDA.ORG

Développée grâce au soutien du Ministère de la Culture, la plateforme éditoriale donne accès à l'intégralité des dossiers d'artistes présents dans les différents fonds, soit près de 600 artistes en 2022. À travers ses différentes rubriques, elle relaie les actualités des artistes, rend compte de leur mobilité, présente des œuvres et met à disposition des ressources professionnelles.

Le site web est également un espace de réflexion critique, qui met en perspective les pratiques artistiques et les œuvres par la diffusion de différents formats de publications, tels que des entretiens filmés, des textes critiques et d'analyse transversale, ainsi qu'une documentation sur des projets spécifiques (Focus, Carnets de résidence, Commandes publiques). Ces publications documentaires sont inédites, produites par le Réseau DDA et mises en œuvre par les équipes en régions.

Le Réseau documents d'artistes met également en place des actions pour accompagner les artistes dans leur parcours et favoriser des collaborations professionnelles telles que les Meet-up, parcours de visites d'ateliers.



Edition du texte *Dessin, lutte et rature* produit par Brice Matthieussent pour le Réseau documents d'artistes dans le cadre d'une invitation éditoriale, septembre 2019



Vue de l'espace dédié au Réseau documents d'artistes
Salon Art-O-Rama, 29 août - 1er septembre 2018
Quai de la Joliette, Marseille

Le Réseau documents d'artistes reçoit le soutien du Ministère de la Culture - Direction générale de la création artistique et bénéficie d'un partenariat avec le Centre national des arts plastiques. Le Réseau documents d'artistes est membre du CIPAC, fédération des professionnels de l'art contemporain.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**c i p
a
c**



Centre national
des arts plastiques